

Communiqué de la municipalité

Communication suite à la grève

10 juin 2022

Liberté

Mesdames, Messieurs,

La municipalité est désolée de devoir vous informer qu'elle ne dispose d'aucune information de la part de l'organisation syndicale CGT qui a initié le mouvement de grève dans les écoles.

A ce jour nous n'avons eu aucune réponse aux propositions constructives que nous avons faites si ce n'est de constater la poursuite du mouvement. Le préavis de grève inclut le lundi 13 juin.

Face à cette situation que nous n'avons pas voulue, nous avons décidé :

- **D'organiser en urgence le service d'une collation à midi** pour le lundi 13 juin et peut-être le mardi 14 juin permettant d'éviter aux familles, ne pouvant récupérer leur enfant le temps de la pause méridienne, d'être pénalisées
- De mettre en place un **service d'entretien spécifique** afin de préserver les conditions d'hygiène

Égalité

La municipalité ne comprend pas le silence de la CGT qui conduit à mettre, sans plus aucune raison objective, l'école et les familles en difficulté.

Afin de limiter à l'avenir ce type de situation, sans naturellement remettre en cause le droit d'agir et de grève du personnel, la municipalité prendra des dispositions plus fermes afin que les règles statutaires auxquelles sont assujetties les organisations syndicales soient respectées.

La collectivité va continuer à tout mettre en œuvre de manière responsable afin que cette situation dégradée cesse au plus vite.

Cordialement
La Municipalité

Fraternité